

Réf: Dossier N° 033676

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « GROUPE PHOENIX ACADEMIE CONSULTING » en abrégé « GPAC »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE CITE MANGUIER, LOT 319,  
ILOT 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 18/08/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 24/08/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE PHOENIX ACADEMIE  
CONSULTING » en abrégé « GPAC »

Objet : • Consultance et Développement communautaire et local

- Renforcement des capacités, Gestion de projets
- Assistance conseils, Suivi/Evaluation
- Etudes de fiscalité
- Décentralisation, Gouvernance locale et

Communication

- Prévention et Gestion des Conflits
- BT
- Fournitures et divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

• l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

• l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

• la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

• la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

• et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales

de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE CITE MANGUIER, LOT 319, ILOT 15

Dirigeant(s) : M TENA OUATTARA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03690 du 01/09/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24113/GTCA/RC/2021 du 01/09/2021

